



## TRIATHLON NANCY LORRAINE

Règlement sportif « *Les Foulées de Nancy-Brabois* »

### **1. Organisation**

Les Foulées de Nancy-Brabois sont des épreuves avec un "Nancy-Brabois Run" et un "Bike & Run de Nancy-Brabois" située sur les communes de Vandoeuvre et Villers lès Nancy. Organisées par le Triathlon Nancy Lorraine et se dérouleront le Dimanche 02 Mars 2025 à l'Hippodrome de Nancy-Brabois :

**Avenue de la forêt de Haye 54600 Vandoeuvre**

### **2. Epreuves Bike and Run de Nancy-Brabois**

La complexité de cette épreuve combinant la course à pied et le vélo peut varier en fonction de différents critères. Le premier élément à prendre en compte est la distance totale à parcourir. Autre élément important : la topographie. Une épreuve peut faire passer les concurrents sur des terrains accidentés avec parfois de forts dénivelés. Il convient donc à l'ensemble de l'équipe de bien savoir gérer l'effort et de répartir au mieux les difficultés à venir.

La longueur des relais est généralement courte, bien que ce ne soit pas systématique. Une équipe peut décider de faire des relais de trois cents mètres voire plus si la topographie le permet.

Le *Bike & Run* est proposé sous plusieurs formats :

Course	Age	Nb Max participants
JEUNES	6 – 9 ans	50 soit 25 équipes
AVENIR	10 – 13 ans	50 soit 25 équipes
XXS et XS	14 ans et +	200 soit 100 équipes
S	16 ans et +	200 soit 100 équipes

Course	Heure retrait dossards	Heure de départ	Boucle d'éloignement	Boucle Bike & Run
JEUNES	10h00 – 11h30	12h45	2*250 m	1,6 Kms
AVENIR	10h00 – 11h30	12h15	2*250 m	3,2 Kms
XXS et XS	7h30 – 10h30	10h45	2*500 m	5 Kms t 10Kms
S	7h30 – 10h30	10h45	2*500 m	15 Kms

## **A. Participation**

Les épreuves du *Bike & Run* sont ouvertes à tous les licenciés de la Fédération Française de Triathlon Compétition et aux non licenciés ou licenciés Triathlon Loisirs, qui auront signé le Pass Compétition et fourni un certificat médical autorisant à la pratique du Triathlon ou Bike & Run (vélo et course à pied) en compétition.

## **B. Inscriptions et tarifs**

Les inscriptions en ligne sont ouvertes jusqu'au 28/02/2025(20h) sur le site <https://chronopro.net/>.

Toutes les inscriptions avant la date de l'épreuve se font en ligne uniquement. Toutes les demandes envoyées par courrier postal ou fournies de toutes autres manières seront considérées comme nulles.

Aucune inscriptions sur place

Les participants doivent obligatoirement fournir à l'organisateur :

- Pour les licenciés FFTRI Compétition : une photocopie de la licence FFTRI valide, une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation.
- Pour les non-licenciés, ou les licenciés FFTRI Loisirs : un certificat médical datant de moins d'un an avec la mention : « autorisation de la pratique du Bike & Run en compétition » ou « autorisation de la pratique du triathlon en compétition », une autorisation parentale pour les mineurs et les frais de participation.
- Pour les non licenciés FFTRI, la prise d'une assurance valable pour l'épreuve, appelée pass-compétition de 2€ sera obligatoire et les frais de participation.

Tarifs par équipe :

Course	Tarif
JEUNES	10€
AVENIR	15€
XXS (5km) et XS (10km)	20€ et 25€
S (15km)	30€

## **C. Annulation du concurrent**

En cas d'impossibilité pour une personne de participer, les droits d'inscription restent acquis à l'organisateur.

## **D. Règles et sanctions**

L'inscription aux compétitions vaut acceptation implicite du présent règlement. Les participants doivent donc en respecter les termes.

Les épreuves se disputent selon les règles édictées par la FFTRI.

Un jury d'arbitres est constitué pour appliquer le présent règlement et apprécier tous les litiges éventuels. Ses décisions sont sans appel durant les épreuves.

Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement de la FFTRI. Les arbitres veillent scrupuleusement à ce que ce règlement soit respecté et comptent aussi sur la sportivité et le "fairplay" des athlètes.

Le chronométrage est assuré par une société spécialisée. Une puce sera remise à chaque équipe. Cette puce devra être restituée obligatoirement à la ligne d'arrivée. Une facturation supplémentaire sera demandée en cas de non-restitution.

Le port du casque à coque rigide (CE1078/1997) attaché est obligatoire sur l'ensemble du parcours même durant la partie course à pied.

Conformément au règlement de la FFTRI et par respect pour l'environnement, les concurrents veillent à ne rien laisser sur les parcours. Des zones de propreté identifiées sur lesquelles ils devront déposer leurs déchets et emballages divers seront installées sur le parcours. Les concurrents qui ne respecteraient pas ces dispositions peuvent être sanctionnés.

## **E. Modalités de course :**

L'équipe est composée de deux coureurs et se partage un seul vélo sur l'ensemble du parcours pendant toute la durée de la course.

La permutation des équipiers se fera librement.

A chaque passage sur la zone de départ, les deux coéquipiers devront être ensemble au franchissement de la ligne.

Départ des courses : Les deux membres de l'équipe devront effectuer la boucle d'éloignement avant de partir ensemble sur le parcours du Bike & Run.

## **3. Epreuves course à pied**

Épreuve conviviale et accessible, une course de type course à pied nature est proposée. Elle se déroulera en une seule étape à allure libre. Un parcours de 10km. Nombre de place est limité.

### **A. CONDITIONS D'INSCRIPTIONS**

Conformément aux articles L231-2 et L231-3 du code du sport et selon la réglementation, chaque participant doit respecter les conditions suivantes :

- Détenir un certificat médical délivré par un médecin, datant de moins de 1 an à la date de la course et faisant mention de la clause suivante : "ne présente aucune contre-indication pour la course à pied en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication pour l'athlétisme en compétition" ou "ne présente aucune contre-indication pour le triathlon en compétition".
- Apporter sa licence FFA ou FFTRI ou sa photocopie pour les personnes concernées

**B- Tarifs : 10€ pour la course de 10km**

**C- Conditions : La course se déroula au départ de l'hippodrome puis à l'intérieur du Parc. Un certificat médical est obligatoire de non contre-indication à la course à pied en compétition. Départ à 9h00 pour la course.**

#### **4. Sécurité médicale**

La sécurité médicale est assurée par une équipe médicale et paramédicale de l'organisation.

#### **5. Récompenses**

Seront récompensés lors de la remise des prix:

- 3 premières équipes strachs féminines, masculines et mixtes de la course JEUNES
- 3 premières équipes strachs féminines, masculines et mixtes de la course AVENIR.
- 3 premières équipes strachs féminines, masculines et mixtes de la course XXS et XS
- 3 premières équipes strachs féminines, masculines et mixtes de la course S.
- 3 premiers femmes, hommes de la course Nancy-Brabois Run

#### **6. Droit à l'image**

Par son engagement sur la compétition, chaque concurrent autorise expressément le Triathlon Nancy Lorraine et ses partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation *aux foulées de Nancy-Brabois*, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur et pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

#### **7. Annulation de l'épreuve**

Le Triathlon Nancy Lorraine se réserve la possibilité de modifier les épreuves en cas de force majeure.

#### **8. Courrier postal ou électronique**

Par son engagement sur la compétition, chaque concurrent accepte, sauf indication écrite contraire de sa part, de recevoir par courrier postal ou électronique des informations de la part du Triathlon Nancy Lorraine.

#### **9. Assurance et responsabilité de l'organisateur**

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance de la F.F.TRI pour le Bike and Run uniquement. Les concurrents sont couverts par leur licence FFTRI pour les licenciés, ou par le pass compétition FFTRI pour les non-licenciés. Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident, de défaillance humaine, de perte ou de vol de matériel. Chaque concurrent de la course à pied doit être en possession d'une assurance individuelle de responsabilité civile. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

Fait à Nancy, le 01/11/2025

Yassine OIJID

**Triathlon Nancy lorraine : Organisateur**

**Téléphone : 06.51.27.11.13 Adresse Mail : yassine.oijid@laposte.net**